



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 21 juin 2016

46. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – mai 2016

Document déposé : Rapport A-34-2591 en date du 8 juin 2016 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la commissaire Diane Beudet pour le mois de mai 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Diane Beudet pour le mois de mai 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

Je certifie que la présente résolution est une copie véritable de la résolution 46 adoptée à la séance ordinaire du comité exécutif du 21 juin 2016 de la Commission scolaire de Montréal.

M^c France Pedneault
Secrétaire générale

FP/sb



**Commission
scolaire
de Montréal**

A 34-2591

**INSTANCE
CONCERNÉE :**

Comité exécutif

TITRE :

Remboursement des dépenses de fonction
(Diane Beaudet)

UNITÉ :

Bureau de la présidence

DATE :

Le 8 juin 2016

NOM DE L'AUTEURE :

Catherine Harel Bourdon

SIGNATURE :

**SIGNATURE
SERVICE :**

M^e France Pedneault

RÉSUMÉ :

Le présent rapport vise à obtenir du comité exécutif, conformément à l'article 6. 4. 1 du Règlement 2011-1, l'autorisation de la dépense de fonction de 25.00 \$

RÈGLEMENT 2011- 1 – ARTICLE 6. 4. 1 – AUTORISATION



**Commission
scolaire
de Montréal**

Information sur les frais
de fonctions et de civilités
des commissaires
2015-2016

A 34-2591

Date	Commissaires	Type de frais *	Type de dépenses *	Description	Montant
04-mai	Diane Beudet	16)b)i	18)a	Repas de travail - comité de sélection	25,00 \$
					25,00 \$

* Re: Politique sur les Frais de fonctions et de civilités P 2010-1